

PERMANENCE DE BOULIGNY

PARTIE 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE

La Mission Locale du Nord Meusien tient une permanence les mardis de 13h30 à 17h à la mairie de Bouligny.

Nous remarquons une forte sollicitation du public jeune puisqu'en 2015, la Mission Locale n'intervenait qu'une demi-journée toutes les deux semaines à Bouligny.

La mairie met à disposition un bureau qui permet de réaliser des entretiens individuels en toute confidentialité.

1.1- Présentation du territoire

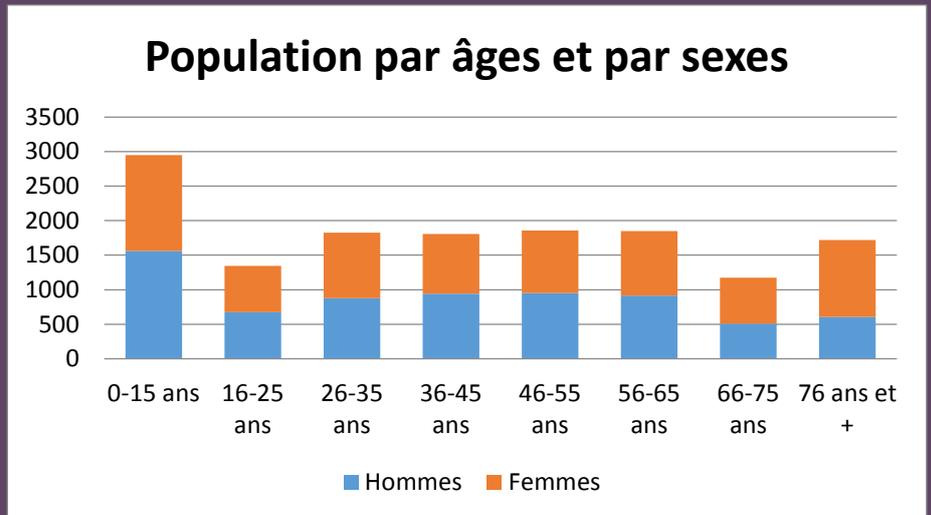


Permanence
Mission Locale

Bouligny est un territoire rural appartenant à l'EPCI du bassin de Landres. Il est à noter que la commune de Bouligny est divisée en deux : Bouligny "La mourière" et Bouligny "Saint Pierre".

Cette commune se situe à environ 35 km de Verdun, 7 km de Landres, 20 km de Briey et 30 km d'Esch sur Alzette.

La superficie du territoire est de 93 km² et compte 14531 habitants en 2013. La densité est de 157 habitants au km². Le taux de chômage représente 16% de la population du territoire en 2013 (contre 14% en 2010). Concernant les jeunes de 16 à 25 ans ce taux est pour la même année, de 33,8% (contre 29,2% en 2010).

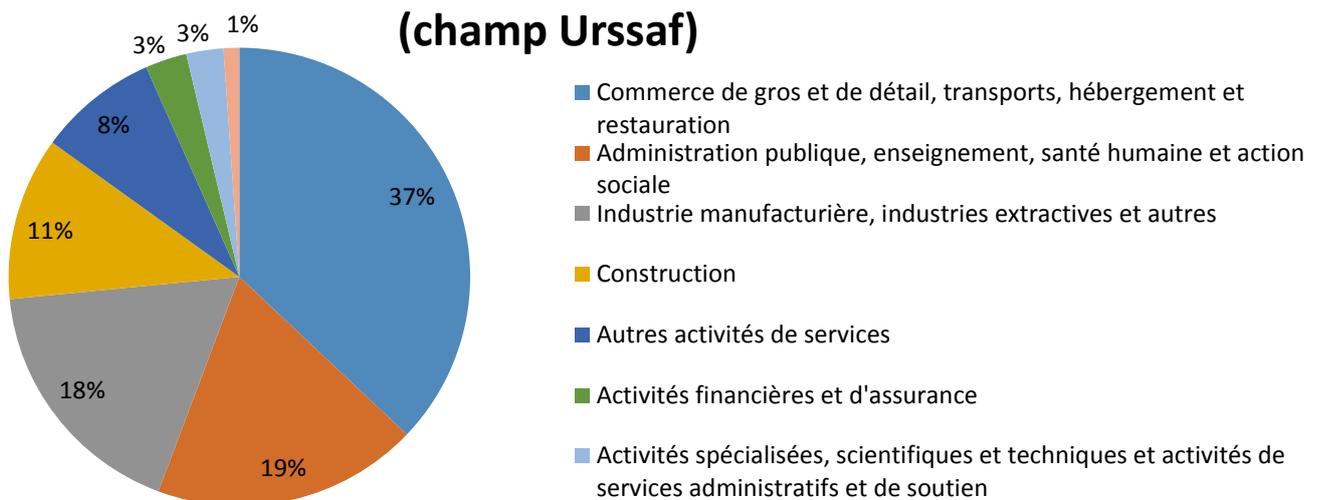


1.2- Tissu économique local

En 2015, les secteurs d'activités dominant dans le canton de Boulogny, sont : (ici est pris en compte le nombre d'établissements et le nombre de salariés par secteurs d'activités). Source : www.lorpm.eu

- 37% dans le commerce
- 19% dans le service public
- 18% dans le domaine de l'industrie
- 11% dans la construction

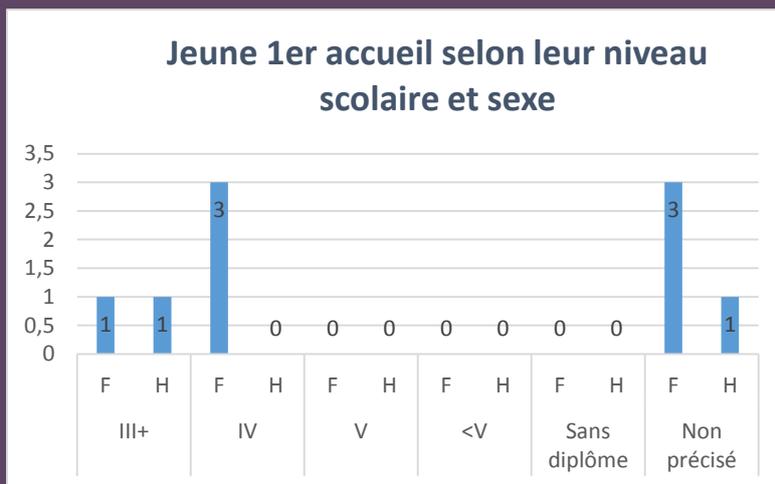
Etablissements et salariés par secteurs d'activités (champ Urssaf)



La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leur insertion sociale et professionnelle.

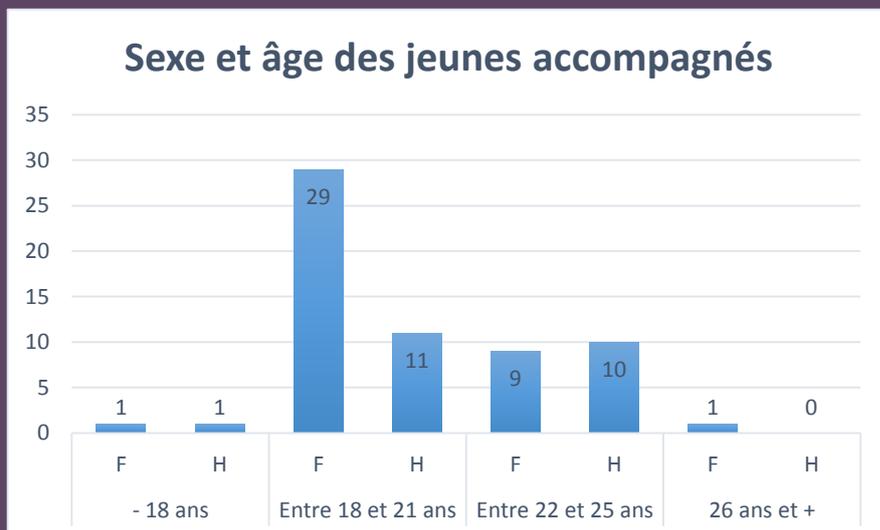
- **Jeunes en premier accueil selon le niveau-scolaire et le sexe :**

Une majorité de femmes ont été accueillies pour la première fois en 2016. Elles étaient principalement diplômées d'un niveau IV. Des jeunes de niveau III+ ont également été accueillis au durant l'année.

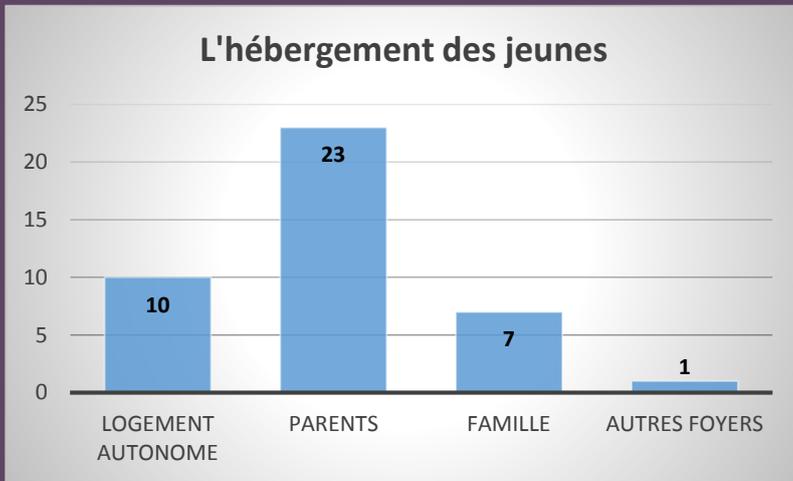


- **Jeunes accompagnés :**

On remarque qu'une majorité de femme est accompagnée sur le territoire de Boulogny. Les hommes comme les femmes sont représentés principalement dans la tranche d'âge 18-21 ans, suivi des 22-25 ans. Les jeunes de - 18 ans sont très peu accompagnés par la mission locale sur ce secteur.



- Logement :



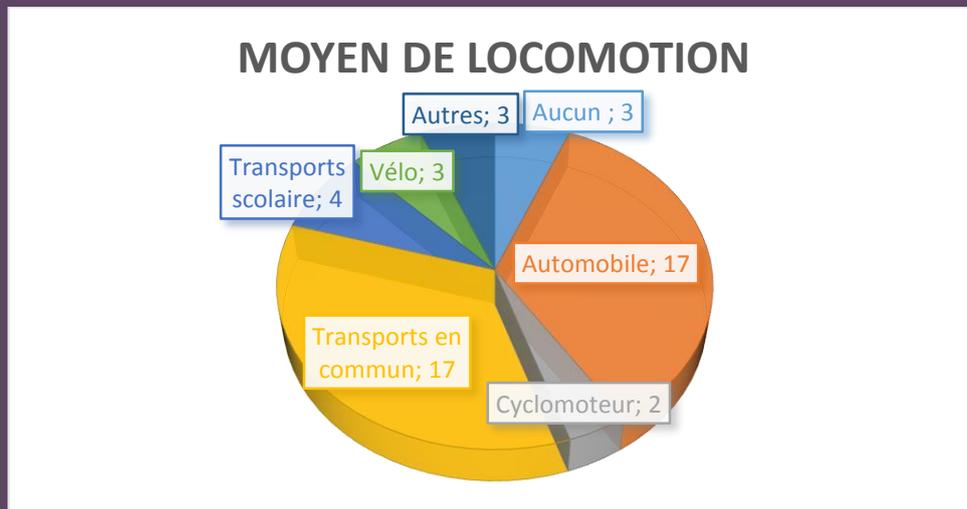
La majorité des jeunes vivent chez leurs parents. Une dizaine de jeunes accompagnés résident en logement autonome. On remarque que les jeunes vivants en logement autonome sont parfois en vie maritale et ont un ou plusieurs enfants. Pour la plupart ils bénéficient de minimas sociaux. Le logement représente une grande part du budget des jeunes, ce qui accentue leurs difficultés financières.

- Situation familiale :

Célibataire	Vie maritale
38	3

La plupart des jeunes accompagnés sont célibataires. Seulement, 3 sont en vie maritale.

- Mobilité – moyen de locomotion :



Le permis de conduire est l'élément essentiel et le plus demandé par les jeunes. En effet, il est difficile pour eux de se déplacer sans permis de conduire. En effet, la ville de Boulogny n'est pas desservie par les transports en commun.

Toutefois le département autorise l'utilisation des transports scolaires pour les jeunes. Malgré cela accéder aux formations se déroulant sur Verdun et/ou même accéder à un emploi est difficile. Les transports scolaires ne circulant pas en période de vacances, les jeunes ne peuvent utiliser ce moyen de transport. De plus, pour pouvoir se rendre au travail grâce aux transports scolaire il est nécessaire de travailler en horaire de journée. L'utilisation des transports scolaire ne peut donc pas se faire sur du long terme, il est obligatoire pour les jeunes d'avoir un autre moyen de locomotion autres.

PARTIE 3 - PROBLEMATIQUES RENCONTREES et propositions

A l'heure actuelle, les jeunes manquent énormément de ressources ainsi ils ne parviennent pas répondre à leurs besoins essentiels. Ainsi la principale demande de ces derniers est l'emploi afin de réussir à surmonter leurs difficultés financières.

Cependant, on remarque que les jeunes doivent faire face à de nombreuses difficultés périphériques avant d'accéder à l'emploi.

On peut retrouver dans un premier temps le manque de qualification et la difficulté d'accès aux formations du territoire. En effet, sur le territoire il n'y a pas de lycée. Les jeunes sont obligés de se déplacer sur Verdun pour intégrer une école ou un organisme de formation pour adulte. Mais il faut également prendre en compte de nombreuses difficultés sociales telles que : le logement, les difficultés familiales, la mobilité, la santé ou encore le manque de connaissance des dispositifs et des démarches administratives à réaliser.

On peut se rendre compte également que de plus en plus de jeunes souffrent de manque de confiance en eux et d'un sentiment de mal-être très prégnant. Ils reconnaissent souvent baisser les bras face aux nombreuses réponses négatives reçues, mais également face au non réponses des employeurs quant à leurs candidatures.

Boulogny regroupe peu d'entreprises, commerces et services ce qui ne facilite pas l'accès à l'emploi de la population. Il est essentiel pour la population de se déplacer pour accéder au monde du travail. Sur le territoire, la demande est largement supérieure au nombre de postes à pourvoir.

Pour certains jeunes un accompagnement ponctuel n'est pas suffisant. La « Garantie Jeune » est un dispositif qui a débuté en aout 2016. Un accompagnement global est proposé aux jeunes pour faciliter leur accès à l'emploi mais également à l'autonomie sociale.

PARTIE 4- actions de la mission locale

4.1- Les champs d'intervention de la Mission Locale :

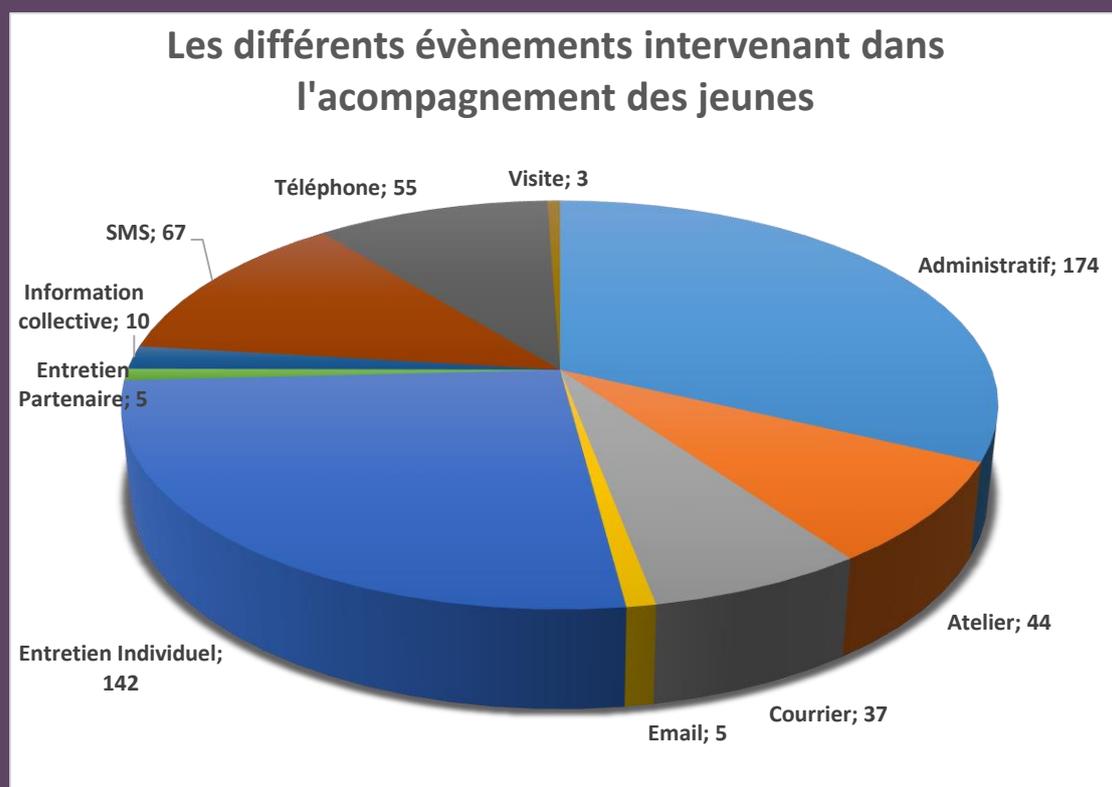
La Mission Locale propose un accompagnement social et professionnel. Elle intervient dans la recherche et l'accès aux formations mais également en matière d'emploi. En effet, la Mission Locale met en place des

ateliers permettant d'orienter les jeunes dans le choix de leur projet professionnel et ainsi de le valider pour faciliter leur accès à l'emploi. Des ateliers de recherche d'emploi sont également mis en place sur le territoire et à Verdun. Ces ateliers permettent aux jeunes de travailler leur CV, lettre de motivation et également de connaître les gestes et postures professionnelles à avoir en entreprise. En individuel, il est également travaillé la préparation aux entretiens d'embauche ou même d'entrée en formation. Elle accompagne les jeunes dans leur recherche de contrats en alternance et d'emploi en mettant à leur disposition les différentes offres à pourvoir. La conseillère accompagne également les jeunes leurs démarches administratives Pôle Emploi (inscription, utilisation de leur espace personnel...)

Il est tout de même à noter que la Mission Locale intervient de plus en plus sur les aspects sociaux qui comprennent différentes problématiques telles que : le logement, la santé, la mobilité et les ressources.

Les demandes d'aides financières se multiplient notamment à travers le Fond d'Aides aux Jeunes (FAJ) et le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL). Les aides sont principalement utilisées pour l'accès aux permis de conduire, les frais de transports, des bons alimentaires, la réparation de véhicule et l'entrée en logement.

Pour répondre en globalité aux problématiques rencontrées, un large travail en partenariat est effectué. En effet, la Mission Locale travaille avec la Maison de la Solidarité, le département, le chantier d'insertion ACSI, le CCAS, la mairie, CAP emploi, différents organismes de formation pour adulte, Pôle Emploi et les associations caritatives présentes sur le territoire.



L'accompagnement des jeunes n'est pas seulement réalisé au cours d'entretien individuel. En effet, la conseillère mission locale est fortement sollicitée par mail, SMS et appel pour une réponse rapide aux demandes des jeunes.

Le travail en partenariat est très développé pour accompagner le jeune au mieux et répondre à ses problématiques. Il s'effectue soit en entretien avec les partenaires, soit par téléphone ou mail. La conseillère

participe également à des recrutements et donc accompagne les jeunes dans leurs démarches en leur proposant des ateliers et même des informations collectives. Pour un accompagnement de qualité et un suivi régulier, les tâches administratives sont également très présentes.

4.2- Comparaison 2015 - 2016

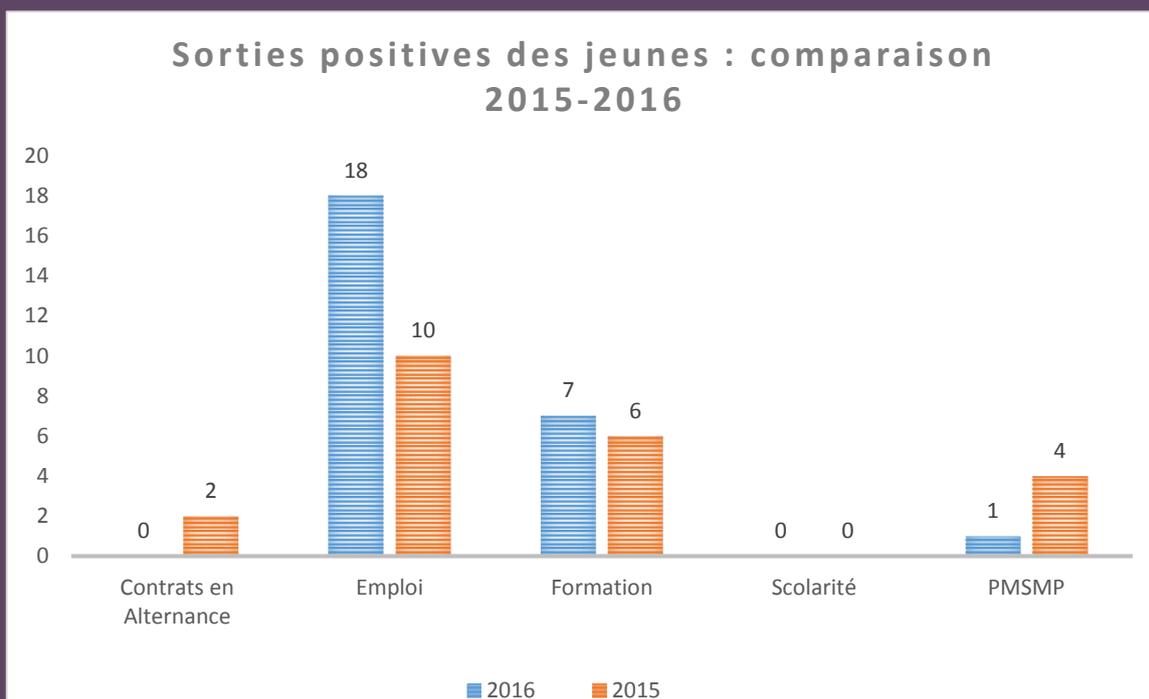
Les propositions faites aux jeunes lors de leur accompagnement :

Lieu	2015	2016
Boulogny	373	556

On remarque que le nombre de propositions faites aux jeunes a fortement augmenté entre 2015 et 2016. La Mission Locale multiplie ses champs d'intervention et ainsi répond et oriente les jeunes selon leurs demandes. A savoir que les demandes des jeunes sont de plus en plus diversifiées et concerne de multiples domaines (financier, professionnel, logement, santé, mobilité...).

Les sorties positives des jeunes :

En 2016, il y a eu une augmentation du nombre d'entrée en emploi sur le territoire. Plus de jeunes ont également accéder à une formation. Le nombre de PMSMP (stage entreprise) a diminué ainsi que le nombre de contrat en alternance.



4.3- Actions spécifiques :

- Travail en partenariat pour la mise en place de cours de Français à Boulogny :

- Recrutement de services civiques pour le collège Pierre et Marie Curie de Boulogny.

4.4- Les perspectives 2017 pour le développement de la permanence

En 2017, la Mission locale souhaite rester force de propositions pour faciliter l'accès à l'autonomie sociale des jeunes.

Elle tendra à mettre en place des actions collectives sur le territoire qui répondront aux demandes et aux besoins des jeunes.

Un large travail sur l'aspect social de l'accompagnement des jeunes va également être mis en place puisqu'en 2016, il a été remarqué une forte demande des jeunes sur des thématiques sociales. Pour certains jeunes accompagnés, un accompagnement ponctuel n'est pas suffisant de par les multiples problématiques.

Depuis septembre 2016, le dispositif « Garantie jeunes » a été mis en place sur le territoire du Nord Meusien, il propose un accompagnement transversal aux jeunes. En 2017, l'objectif est de développer l'utilisation de ce dispositif et ainsi de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi et à l'autonomie sociale grâce à une allocation mensuelle.

En 2016, il a été remarqué de plus en plus de demande des jeunes sur des difficultés d'ordre sociale. Le partenariat va s'élargir afin de répondre au mieux aux demandes jeunes et ainsi de les orienter vers les organismes répondant à leurs problématiques de la meilleure façon.



www.ml-nordmeusien.fr

03.29.86.25.26



Rejoignez-nous
sur Facebook